

Vacances été 2025



Landser

Avec la participation de la commune de Landser







Une idée de l'Animation!





4, rue des Castors 68200 Mulhouse Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34 fdfc68@mouvement-rural.org

DATES, LIEUX ET HORAIRES

Du 28 juillet au 14 aout 2025

L'accueil des enfants de 3 à 12 ans se déroulera de 7h à 18h30

Accueil de Loisirs de Landser »
 Rue des Cygnes
 68440 Landser
 TEL: 03 89 26 85 98

INSCRIPTION UNIQUEMENT A LA SEMAINE (5 jours) Sauf semaine 3 (4 jours)

Repas

Les repas de midi et le goûter sont compris dans le prix des accueils.

MODALITES D'INSCRIPTIONS

La fiche d'inscription est disponible sur le site FDFC Alsace : onglet Enfance > Accueils de loisirs vacances > Télécharger la fiche d'inscription.

Ce document est à retourner complété à l'accueil de loisirs au plus tard le 7 février 2025 (sous réserve des places disponibles) accompagné du règlement des frais d'inscription.

Joindre l'avis d'imposition 2024 (sur les revenus 2023) et la fiche sanitaire de l'enfant complétée.

INSCRIPTION A LA SEMAINE

La FDFC d'Alsace privilégie un projet par semaine propice à la dynamique d'un groupe d'enfants, à la progression pédagogique nécessaire au projet d'animation et au respect du rythme de chacun.

ORGANISATEUR

Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace

4, rue des Castors 68200 Mulhouse Tél. 03 89 33 28 33

fdfc68@mouvement-rural.org https://fdfcalsace.foyersruraux.org

NOS PARTENAIRES



Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Haut-Rhin



M= revenu fiscal de référence N-1/12 sur présentation de l'avis d'imposition

Inscription obligatoire pour les 5 jours ouvrés. Les calculs relatifs aux semaines contenant des jours fériés seront effectués par vos soins

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Tanf 4	Tanf 5
Famille 1 enfant	M<2430€	2430€ <m<3159€< td=""><td>3159<m<4131€< td=""><td>4131<m<5400€< td=""><td>M>5400€</td></m<5400€<></td></m<4131€<></td></m<3159€<>	3159 <m<4131€< td=""><td>4131<m<5400€< td=""><td>M>5400€</td></m<5400€<></td></m<4131€<>	4131 <m<5400€< td=""><td>M>5400€</td></m<5400€<>	M>5400€
Famille 2 enfants	M<2916€	2916€ <m<3645€< td=""><td>3645<m<4617€< td=""><td>4617<m<5886€< td=""><td>M>5886€</td></m<5886€<></td></m<4617€<></td></m<3645€<>	3645 <m<4617€< td=""><td>4617<m<5886€< td=""><td>M>5886€</td></m<5886€<></td></m<4617€<>	4617 <m<5886€< td=""><td>M>5886€</td></m<5886€<>	M>5886€
Famille 3 enfants	M<3888€	3888€ <m<4617€< td=""><td>4617<m<5589€< td=""><td>5589<m<6858€< td=""><td>M>6858€</td></m<6858€<></td></m<5589€<></td></m<4617€<>	4617 <m<5589€< td=""><td>5589<m<6858€< td=""><td>M>6858€</td></m<6858€<></td></m<5589€<>	5589 <m<6858€< td=""><td>M>6858€</td></m<6858€<>	M>6858€
Communes de Landser Schlierbach 5 jours repas inclus	99.25€ Soit 19.85€/J	104.75€ Soit 20.95/J	110.65€ Soit 22.13€/J	116.65€ Soit 23.33€/J	122.25€ Soit 24.45€/J
Autres communes 5 jours Repas inclus	118.60€ Soit 23.72€/J	126.90€ Soit 25.39€/J	132.90€ Soit 26.59€/J	139€ Soit 27.80€/J	144 60€ Soit 28.92€/J

Pour les personnes non adhérentes à la FDFC, une cotisation de 11€ par enfant est à rajouter pour l'année 2024/2025

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS dans la mesure des places disponibles

Vendredi 23 juin 2025

Conditions générales

Les bons CAF, les chèques ANCV, les aides Comités d'entreprise et tickets CESU sont acceptés. Paiement à l'ordre de la Fédération des foyers-clubs.

Tout inscription doit être soldée avant le démarrage de l'accueil.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit au siège de la Fédération au plus tard 7 jours avant la date de démarrage de l'accueil de loisirs. Dans ce cas, rien ne sera facturé.

En cas d'absence de l'enfant lors du séjour aucun remboursement ne sera effectué sauf :

- en cas de maladie de l'enfant : remboursement uniquement des frais de garde (les repas que nous ne pouvons plus décommander auprès du traiteur seront facturés). Ce remboursement ne pourra s'effectuer uniquement sur présentation d'un certificat médical à remettre au directeur le premier jour d'absence.

ALSH d'été Semaine 1

DU 28 JUILLET AU JER AOÛT

DEVIENS UN GRAND PIRATE



FABRIQUE TON
ÉQUIPEMENT ET LE
DRAPEAU PIRATE

SORTIE AU LAC
DE MALSAUCY

A L'ABORDAGE!

CHASSE AU TRÉSOR







AJSH d'été Semaine 3 du 11 au 14 août



Sortie au Tierpark Jange Erlen - Basel (Autorisation de sortie du territoire obligatoire)

Balade champêtre



Nuit sous tente (à partir de 7 ans et sur inscription)

Journée création nature









Fiche d'Inscription

Je soussigné(e) responsable légal
Nom: Prénom:
Adresse:
Code postal : Commune :
Tél. domicile : Tél.prof. :
Adresse mail:
Profession Père: Employeur:
Profession Mère : Employeur :
Inscrit mon Enfant
Nom:Prénom:
Né(e) le : Lieu de naissance :
Département ou pays :
Type de repas : du jour : □ sans viande : □
A L'Accueil de Loisirs de
Date : du au
du au
uu
Montant Revenu Fiscal de Référence :
Nombre d'Enfants à charge :
Nombre de parts :
Règlement T1 🗆 T2 🗆 T3 🗆 T4 🗆 T5 🗎
Je suis adhérent à la FDFC Alsace n° adhésion
Je ne suis pas adhérent et ajoute 11 € par enfant au montant total
Je verse la totalité des frais de centre
par chèque N°
À l'ordre de la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace
En espèces (N° reçu)
Je joins une prise en charge (Bon CAF, chèque ANCV,
Aide comité d'entreprise) de
Je soussigné responsable légal de l'enfant, m'engage à payer l'intégralité
ou la part des frais de séjour m'incombant ainsi que les frais médicaux et
d'hospitalisation éventuels. J'accepte les conditions générales figurant dans la brochure.
Fait à le
Signature



Je soussigné(e) responsable légal	□ Père	e □ Mère	□ Tuteur
Nom et prénom			
Adresse caisse de Sécurité Sociale/MS Ex. : Sécurité Sociale + MSA)	••••••		_
N° de S.S./MSA ou Autre			
Autorise mon enfant			
Nom et prénom	 DUI		
🛘 A être filmé et photographié dan proposées par le Centre		e d'animations 🏿 NON	ou d'activités
et à utiliser ces photos dans la loisirs ou de la FDFC	presse e	t sur le site inte	ernet de l'accueil de
Autorise les personnes suivantes à ver	nir cherc	her mon enfan	t au Centre :
Personne(s) à contacter en cas d'urger		•	:
	••••••	•••••	
Fait à le			
Signature			

Fiche à retourner auprès de votre mairie ou votre permanence d'inscription



MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

cerfa

Code de l'Action Sociale et des Familles

N° 10008*02

FICH	IE S	SA	NI.	ΓΑΙ	RE
D	EL	IA	ISC	NC	

1 – ENFANT NOM :		
PRÉNOM:		
DATE DE NAIS	SANCE :	
GARÇON □	FILLE	

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ; ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ ET VOUS SERA RENDUE À LA FIN DU SÉJOUR.

2 - VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDĖS	DATES
Diphtérie				Hépatite B	1
Tétanos				Rubéole Oreillons Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio		7		BCG	
Ou Tétracoq				Autres (préciser)	

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

3 - RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un traitement médical pendant le séjour ? oui □ non □

Si oui joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

RUBÉOLE	VARICELLE	VARICELLE ANGINE RHI		SCARLATINE
oui non	oui non	oui non	oui non	oui non
COQUELUCHE	OTITE	ROUGEOLE	OREILLONS	
oui non	oui non	oui non	oui non	
PRÉCISEZ LA CA signaler)	AUSE DE L'ALLERO	GIE ET LA CONDU	ITE À TENIR (si aut	omédication le

4 - RECOMMANDATI OTRE ENFANT PORTE-T- DENTAIRES, ETCPRÉCIS	IL DES LENTILLES, D			ĖSES AUDITIVES,	DES PROTHÈSES
		/= 1= 1= 1= 1			
			-		
'ENFANT MOUILLE-T-IL	SON LIT?	NON	OCCASIO	ONNELLEMENT	OUI
S'IL S'AGIT DUNE FILLE	EST-ELLE RÉGLÉE	E? NON	OUI		
5 - RESPONSABLE D	E L'ENFANT				
NOM			PRÉNOM		
ADRESSE (PENDANT LE S					
7W					
ATT 97 DOGGUNYESTO					
Numéros de téléphone : Mère : domicile :	portable			travail :	-
Père : domicile :					- 38
NOM ET TÉL. DU MÉDECIN	TRAITANT (FACULTA	ATIF)			
le soussigné(e), exacts les renseignements p outes mesures (traitement r 'enfant. J'autorise égalemer nospitalisation.	ortés sur cette fiche et médical, hospitalisation	t autorise le resp , intervention ch	oonsable du séj irurgicale) rend	iour à prendre, le ca dues nécessaires pa	r l'état de
N° de sécurité sociale :					
Date:	Signa	ture '			
570.50					
A REMPLIR P COORDONNÉES DE	AR LE DIRECTEI L'ORGANISATEI				/ACANCES
OBSERVATIONS					
POPERTACIONS					
DOCKTATIONS					



AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (AST) RÉPUBLIQUE PRANÇAISE D'UN MINEUR NON ACCOMPAGNÉ PAR UN TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE



(article 371-6 du code civil ; décret n° 2016-1483 du 2 novembre 2016 relatif à l'autorisation de sortie du territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale ; arrêté du 13 décembre 2016)

1. PERSONNE MINEURE AUTORISÉE À SORTIR DU TERRITOIRE FRANÇAIS
Nom (figurant sur l'acte de naissance) :
Prénom(s):
Né(e) le : L L L L L à (lieu de naissance) :
Pays de naissance :
2. TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE, SIGNATAIRE DE L'AUTORISATION
Nom (figurant sur l'acte de naissance) :
Nom d'usage (ex. nom d'épouse/d'époux) :
Prénom(s):
Ne(e) le : a (lieu de naissance) :
Pays de naissance :
Qualité au titre de laquelle la personne exerce l'autorité parentale (cocher la case) :
Père D Mère D Autre (préciser) :
Adresse :
Code postal : Commune :
Pays:
Téléphone (recommandé):////
Courriel (recommandé):
3. DURÉE DE L'AUTORISATION
La présente autorisation est valable jusqu'au : L L L L L L l l inclus.
Elle ne peut excéder un an à compter de la date de sa signature.
Exemple : une autorisation signée le 1° septembre ne peut excéder le 31 août de l'année suivante.
4. SIGNATURE DU TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE
« Je certifie sur l'honneur l'exactitude des présentes déclarations » ⁽¹⁾ :
The state of the s
DATE : Signature du titulaire de l'autorité parentale : "Toute fausse déclaration est passible des pelnes d'emprisonnement et des amendes
prévues aux articles 441-6 et 441-7 du Coda pánal.
5. COPIE DU DOCUMENT JUSTIFIANT L'IDENTITÉ DU SIGNATAIRE PRÉSENTÉE
À L'APPUI DE L'AUTORISATION !!! :
Type de document (cocher la case) : Carte nationale d'identité Passeport Autre
(Préciser :
Délivré(e) le :
Par (autorité de délivrance) :
⁽ⁱⁱ⁾ La photocopie du document officiel justifiant de l'Identité du signataire doit être lisible et componer les nom, prénoms, date et lieu de naissance, photographie et signature du titulaire, ainsi que dates de délivrance et de validité du document, autorité de délivrance.
Personne de nationalité française : carte nationale d'identité ou pesseport, en cours de velidité ou périmés depuis moins de 5 ens; Ressortissant de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen (Islande, Norvège et Liechtenstein) ou de la Suisse : carte nationale d'identité ou passeport, délivrés par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité, ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA), en cours de validité; Ressortissant d'un pays tiers à l'Union européenne : passeport délivré par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA) ou titre d'identité et de voyage pour réfugié(e) ou pour apatride, en cours de validité.

RAPPEL: « La présente autorisation n'a pas pour effet de faire échec aux mesures d'opposition à la sortie du territoire (OST) ou d'interdiction de sortie du territoire (IST). Si votre enfant fait l'objet d'une mesure d'interdiction de sortie du territoire sans l'autorisation des deux parents, il doit justifier de l'autorisation prévue à l'article 1180-4 du code de procédure civile. »

Autorisation de nuitée - Périscolaire de Landser

Chers parents,

Dans le cadre des activités estivales proposées par le périscolaire de **Landser**, nous organisons une **nuitée sous tente** qui se déroulera :

Du mercredi 13 août au jeudi 14 août 2025 à l'accueil de loisirs de Landser.

Les enfants dormiront sous tente, encadrés par l'équipe d'animation. Les repas (dîner, petit-déjeuner et collation) ainsi que les tentes sont fournis par nos soins.

Attention : le nombre de places est limité. Les inscriptions seront prises en compte par ordre de retour des autorisations.

Merci de prévoir un sac bien identifié au nom de l'enfant contenant :

Pour la nuit

- Sac de couchage adapté à la saison
- Tapis de sol ou matelas mousse
- Oreiller (facultatif)
- Pyjama
- Doudou si besoin

Hygiène

- Brosse à dents + dentifrice
- Serviette de toilette
- Gant ou lingettes
- Petit savon/shampoing (pas de douche prévue, juste toilette de chat)

Vêtements

- Vêtements de rechange pour le lendemain
- Pull ou veste chaude
- Casquette
- Vêtements de pluie (au cas où)

Autres

- Lampe de poche ou frontale
- Gourde remplie
- Crème solaire

Merci de ne pas fournir de jeux électroniques, bonbons ou objets de valeur.

Autorisation parentale			
Je soussigné(e), Nom et prénom du res	ponsable légal :		
autorise mon enfant Nom et prénom d	e l'enfant :		
Né(e) le :/			
à participer à la nuitée organisée à l'ac	ccueil de loisirs	de Landse	er, du 13 au 14 août 2025.
Fait à :	le :/	/	_Signature :

UNE VOLONTÉ ÉDUCATIVE AFFIRMÉE

La Fédération considère que chaque enfant, chaque jeune doit devenir un citoyen, engagé et critique en tant qu'acteur du développement milieu dans lequel il vit. Aussi, ne considérant pas l'enfant et le jeune comme un problème, mais plutôt de comme acteur la un transformation sociale, la volonté de la Fédération est de mettre en œuvre l'ensemble des moyens humains et matériels nécessaires à son évolution, à son apprentissage, à son éducation, au développement de son autonomie. Ainsi, la mise en œuvre de projets à destination des enfants et favorisera des ieunes. l'épanouissement. respectera les rythmes de vie et les besoins de découverte.

L'ACCUEIL DE LOISIRS, LIEU D'AVENTURE

L'accueil de loisirs doit être un lieu d'aventures individuelles et collectives. Il doit permettre à chacun de vivre quelque chose de nouveau aussi bien au niveau des projets d'animation que dans le vécu des acteurs.

Cette aventure se situe dans un temps périscolaire, extrascolaire et de vacances, elle doit donc être avant tout un temps de détente, de plaisir. L'accueil de loisirs doit permettre à chacun de retrouver sa part de rêve et de spontanéité.

Le développement d'une éducation privilégiant le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques constituent le cœur de l'engagement de la Fédération

4, rue des Castors 68200 Mulhouse Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34 fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org



Foyers Clubs a'Alsace